

Compte rendu du CA du 7 février 2023 (rédigé par Bernard D.)

Présents: Jean Luc A. , Bernard B., Daniel C., Nicolas M., Bernard D., + Claire A. (en visio).

1. **Date de l'assemblée générale** de 2023: mardi 25 avril à 20h; les élus comme à l'habitude seront invités.

2. **Bilan financier** de l'année 2022

Pour les recettes, les 3 postes principaux sont:

- vente de vélo.
- adhésions.
- vente de pièces

Pour les dépenses, les 3 postes principaux sont :

- publication et communication : le REVVERies, le clip et l'orchestre de la journée de vélorution de la Digeonne.
- l'achat de pièces pour la remise en état des vélos mais un certain stock est constitué.
- les fournitures, dépenses d'entretien et petit outillage (ex.: remplacement du lecteur de carte bancaire).

Au total, il existe un déficit comptable sur l'année d'environ 3000€, à confirmer lors de la validation définitive des comptes mais il faut remarquer que ce déficit, qui sera couvert par la trésorerie de réserve, est lié à des dépenses "exceptionnelles", non habituelles et de plus correspond à un certain nombre d'achat qui sont en stock (ex. : des pneus neufs).

3. **Maison du vélo.**

3.1 **Actions de formation.**

3.1.1 Les formations internes (machine à graver, fondamentaux de mécanique, etc.) proposées par Bernard B. sont à destination des nouveaux bénévoles de l'atelier. Elles ne sont pas encore en place, faute de temps. En effet, depuis le début de l'année il y a beaucoup de nouveaux bénévoles à l'atelier et beaucoup d'adhérents se présentent également. Il faudra peut-être programmer ces formations en dehors des jours d'ouverture de l'atelier.

3.1.2 Les formations externes :

* Les 9 et 11 mai accueil de 2 classes de 25 élèves les 9 et 11 mai.

*Le collège Gérard Gaud a demandé l'intervention de rêve un jour pendant la semaine de la mobilité il s'agira d'accompagner 7 classes de 5^e autour du vélo avec des actions de gravage et de contrôle technique pourtant par exemple sur l'éclairage et des freins.

*Dans le cadre de la semaine nationale de la marche et du vélo à l'école et au collège, du 16 au 20 mai 2023, le collège Saint Victor est également demandeur, d'une intervention de REVV, à visée pédagogique et "de sensibilisation à la sécurité routière pour les usagers du 2 roues, adultes comme élèves."

*Bernard B. propose également de faire un apéro avec les voisins de l'immeuble de la Maison du Vélo, lors de la fête des voisins (fin mai 2023) dans un but convivial et de se faire connaître.

* A la demande d'une association, intégration de migrants dans 2 sessions de la vélo-école "débutants".

3.1.3 Les ateliers de remise en selle REVVSS (proposés par Bernard D.) sont relancés avec 3 autres animateurs (Babeth, Serge et Eliane). La publicité doit en être faite (Bouche à oreille, affiche, flyers, etc.), auprès de différentes structures susceptibles de toucher la population de cyclistes : MPT, MJC, vélocistes, médiathèque, cinéma, etc.).

3.2 la peinture du volet métallique est prévue au printemps 2023.

3.3 Abonnement Zoom pro est reconduit pour un an, ensuite l'opportunité en sera évaluée.

Une Info: en 2022, 26 vélos à vendre ont "disparu" ou ont été volés... (soit lors des permanences d'ouverture de la mDV, soit en dehors??!); pour éviter cela, la solution consistera à remettre des chaînes autour des vélos.

4. **Actions de communication.**

- 4.1 REVVeries:** si on poursuit l'objectif de 2 N° dans l'année, le prochain pourrait être programmé pour fin mai. A voir avec François L., ainsi que l'idée d'une enquête de lecture pour évaluer l'impact du bulletin, qui représente un gros travail et un poste important de dépenses.
- 4.2 Le film d'animation ou clip** (= une des dépenses "exceptionnelles" de 2022) : à diffuser plus largement. Pistes à explorer : relancer le cinéma Le navire, vitrine de ValenceRomansTourisme.com, les écrans des bus de la CTAV, les réseaux sociaux : Facebook, YouTube, Instagram, etc.
- 4.3 Publication des dossiers REVV sur le site** : est en cours. Dossiers sur la Digeonne, le pont Mistral et l'historique des relations avec les institutions pour le PVI (Plan Vélo Intercommunal).

5. Action passées.

5.1 Rassemblement du samedi 4 février sur le Pont Mistral,

en relation avec d'autres organisations (Alterre, Les Re-cyclettes, Yapluca, Apinces à Vélo): bonne participation (autant que lors de la première, en janvier 2023), présence de JP Chaix, le grand-père de Nolan, des nouveaux participants.

REVV continuera de s'y investir, voire d'en prendre en charge l'organisation en alternance.

5.2 Journée Inter associations du 14 janvier 2023, organisée par les Re-Cyclettes à la Maison du Vélo. Beaucoup d'associations, venant de Romans, Die, Dieulefit, Crest, Privas, et même de plus loin, comme Les Vans ou Nyons étaient représentées !

De nombreux échanges ont eu lieu des contacts ont pu être pris. Ces contacts peuvent faciliter et intensifier les rapports avec le Département. Une réunion de préparation est prévue le jeudi 16/02 en visio pour préparer la rencontre Asso-CD26 du 23 février 2023.

6. Actions à venir.

6.1 Rencontre avec les chauffeurs de la CTAV, à leur demande.

Objectif : harmoniser et sécuriser les relations entre cyclistes et bus sur la ville. Les chauffeurs attirent l'attention sur les dangers encourus par les cyclistes et proposent des actions de sensibilisation des 2 parties (cyclistes dans le bus et chauffeurs sur des bicyclettes !). La réunion devra être bien préparée afin d'éviter que des mesures restrictives soient prises pour la circulation des cyclistes.

Exemple : Le cas du cours Voltaire: problème de la bande cyclable à contresens et du croisement difficile avec les bus, vu l'étroitesse de la chaussée >> Ne pas accepter une éventuelle suppression du contresens mais réclamer l'aménagement d'un vrai cheminement cyclable, en supprimant du stationnement par exemple

Date retenue à proposer à la CTAV: mercredi 5 avril 2023, entre midi et 14h.

6.2 Aménagement de la rue Châteauvert:

Les travaux, qui doivent durer 2 ans, ont débuté.

REVV n'a jamais été consultée ; les seuls éléments précis qu'on a sont la Présentation de l'avant-projet du 28 Juin 2022, mis sur le site de la ville de Valence, intitulé "Requalification de la rue Chateauvert":

A consulter sur: <https://www.valence.fr/fr/vivre-a-valence/rues-proprete-et-travaux/les-travaux/principaux-chantiers-en-cours/rue-chateauvert.html>

Ou: file:///C:/Users/Bernard/Downloads/CHATEAUVERT_REUNION_PUBLIQUE_AVP-1.pdf

Aucun aménagement cyclable n'y est mentionné. Seul un objectif global est évoqué:

"Amélioration de la cohabitation des différents modes de déplacements. Contraintes de circulation / véhicules / TC / piétons / cycles".

Il est décidé de demander à la Ville le dossier technique sur les aménagements cyclables prévus, et de rappeler l'obligation légale des ces aménagements. Au vu du projet, il faudra rappeler qu'une zone 30 ne constitue pas, en elle-même, un aménagement cyclable...

Le Comité de Quartier de Chateauvert, distinct de l'Association BVAC (Bien Vivre A Chateauvert) est demandeur de soutien car il s'interroge sur le sort réservé aux mobilités douces et aux aménagements cyclables... Bernard D. assure la liaison.

6.3 Rencontre Asso-CD26 du 23 février 2023

Suite à l'interview sur RCF de Marie-Pierre Mouton, (qui renvoie sur les communautés d'agglomération la responsabilité de la mise en œuvre des travaux sur le Pont Mistral), Jean-Luc prépare un courrier destiné aux 3 président(e)s: département, VRA et CRCC, avec copie vers les services techniques et élus concernés.

6.4 Se porter Partie civile dans l'instruction de l'enquête sur l'accident du Pont Mistral ?

Poursuite de la réflexion sur ce que REVV peut en attendre.

Il est décidé d'entrer en contact avec la famille de Nolan. D'autant plus que celle-ci a réagi favorablement au rassemblement du 4/02, par un message de remerciement sur FB.

7. Enquête FUB.

La FUB interroge les associations afin de déterminer sous quelle forme un baromètre futur pourra être établi afin d'être plus utile à l'action des associations locales.